

Promouvoir l'emploi chez les jeunes AGA 2007 de la FHCC

1. Contexte

Les membres présents à l'assemblée annuelle de 2005 ont adopté une résolution dans laquelle ils demandaient à la FHCC d'élaborer un plan en vue de promouvoir l'emploi chez les jeunes dans le domaine de l'habitation coopérative, ainsi que d'envisager d'y intégrer des possibilités de parrainage.

Dans notre rapport provisoire de 2006, nous avons fixé le cadre du plan. Nous avons aussi ajouté au rapport des suggestions et des activités qui permettent d'encourager les jeunes à songer à faire carrière dans le domaine de l'habitation coopérative, ou encore le mouvement coopératif en général.

Le cadre comprend trois éléments fondamentaux :

- la sensibilisation
- la formation
- l'expérience de travail.

Le présent rapport offre une mise à jour des activités entreprises pendant la dernière année. Il orientera également la FHCC pour ce qui est de promouvoir la participation des jeunes au sein de notre mouvement. Le plan a pour objectif général de trouver des façons de favoriser la participation des jeunes membres des coopératives, de susciter l'intérêt des jeunes pour le domaine des coopératives et de soutenir l'élaboration d'un cheminement professionnel à l'intention des jeunes. La FHCC adopte également le plan afin d'assurer la relève des dirigeants actuels du mouvement de l'habitation coopérative.

2. Encourager la participation des jeunes – sensibilisation et promotion

La sensibilisation des jeunes aux possibilités d'emploi dans le domaine de l'habitation coopérative est cruciale pour veiller à ce que ces derniers soient au fait de tous les choix qui s'offrent à eux. La FHCC doit utiliser tous les outils dont elle dispose pour encourager la participation des jeunes. Deux outils pratiques sont présentement disponibles : *Échos de la FHCC* et le site Web de la FHCC.

Échos de la FHCC

La publication *Échos de la FHCC*, envoyée aux membres quatre fois par année, représente une précieuse source de renseignements sur le domaine des coopératives. On y publie régulièrement des articles sur les activités ou les programmes mis en place pour les jeunes. Nous avons

l'intention de conserver cette bonne habitude et de publier périodiquement des renseignements à l'intention des jeunes, y compris des possibilités d'emploi, d'éducation et de formation.

Site Web de la FHCC

L'onglet « Coopératives d'habitation » du site Web de la FHCC présente une page consacrée à la participation des jeunes à la gouvernance et à la gestion des coopératives. Cette page offre aussi des liens vers les sites Web de programmes de formation, d'éducation et d'expérience de travail liés au mouvement coopératif. On y diffuse également des renseignements quant aux activités organisées dans le cadre de l'AGA et réservées aux jeunes, notamment le caucus jeunesse, et aux coordonnées de personnes ressources à la FHCC, de même que des liens vers des programmes et des ressources externes, par exemple *On Co-op*, la *Canadian Co-operative Association* et les nombreux programmes de jeunes dirigeants offerts au pays.

Dans le cadre du plan, nous prévoyons effectuer la mise à jour du site et y publier des liens vers des programmes de soutien gouvernementaux qui offrent du financement aux coopératives, aux fédérations, aux associations d'employés et aux sociétés de gestion des coopératives pour leur permettre de créer des possibilités d'emploi pour les jeunes.

Participation des jeunes – messages ciblés et financement

Ce sont souvent des considérations économiques qui freinent la participation des jeunes aux activités et aux programmes offerts au sein du mouvement coopératif. Les documents publiés par la FHCC et les organismes qui y sont affiliés pour faire la promotion de leurs activités présentent souvent des incitatifs financiers accordés en vue de soutenir la participation des jeunes. Nous continuerons à offrir ces incitatifs, dans la mesure du possible. Pendant la dernière année, nous avons donné des bourses et des rabais aux jeunes dans le cadre des événements qui suivent.

- Assemblée générale annuelle (FHCC)
- Conférence sur la gestion coopérative (FHCC)
- *Introduction to Co-operative Housing Management* (FHCC)
- Séance de formation de la CSACO et de la CASO (associations d'employés)

Camps pour les jeunes dirigeants

Des associations provinciales de coopératives des quatre coins du Canada organisent des camps et des séminaires annuels de formation au leadership à l'intention des jeunes membres des coopératives de 14 à 18 ans. Ces programmes donnent aux jeunes membres la possibilité d'en apprendre davantage sur les coopératives et de développer leurs compétences en leadership. La FHCC soutient ces camps pour les jeunes dirigeants et diffuse périodiquement des renseignements à leur sujet sur son site Web et dans *Échos de la FHCC*.

3. Parrainage, soutien financier et placements

Pour que les jeunes puissent participer activement à la gouvernance et à la gestion des coopératives d'habitation et du mouvement coopératif en général, il faut les soutenir dès qu'ils commencent à s'intéresser aux possibilités qui se présentent à eux dans le domaine des coopératives.

Les programmes de parrainage peuvent aussi grandement contribuer à donner aux jeunes la chance de participer aux activités du mouvement, et peuvent même marquer le début d'une long engagement au sein du mouvement. La FHCC accorde un soutien financier pour favoriser la participation des jeunes à des programmes sectoriels qui peuvent aider à faire disparaître les obstacles économiques et à susciter l'intérêt des jeunes pour le mouvement coopératif. Les programmes de placement peuvent aussi éveiller l'intérêt des jeunes en ce qui a trait aux carrières dans le domaine de l'habitation coopérative ou le mouvement coopératif en général.

Programme de parrainage pour les jeunes dirigeants de la FHCC

Le programme de parrainage pour les jeunes dirigeants vise à associer les jeunes membres des coopératives à la gouvernance de leur coopérative. La FHCC fait la promotion de la participation à ses programmes par l'intermédiaire d'*Échos de la FHCC*, de même que du caucus jeunesse et de la programmation des ateliers offerts lors de l'assemblée annuelle.

Le programme aide les coopératives membres à créer un siège sans droit de vote réservé à un jeune au sein de leur conseil d'administration et à recruter les jeunes qui, grâce au soutien d'un parrain ou d'une marraine membre du conseil, combleront ce poste pendant un an. Des coopératives ont mis en place un programme de parrainage; de jeunes participants ont par la suite envisagé de se présenter aux élections du conseil d'administration de leur coopérative, et le programme les a encouragés à participer à la vie de leur collectivité.

Programmes de stage

Les programmes de stage offerts en partenariat avec d'autres organismes du mouvement constituent une autre excellente façon pour les jeunes de découvrir les possibilités d'emploi au sein du mouvement coopératif. Voici deux programmes de stage.

- *Canadian Co-operative Association Youth Experience International*
- Programme de stages pour jeunes professionnels d'Abri international

Ces programmes offrent aux diplômés de 19 à 30 ans des stages internationaux au sein d'organismes de développement coopératif.

Soutien financier de la FHCC

Le financement de programmes et de conférences organisés par des organismes du domaine peut grandement contribuer à briser les obstacles économiques et donner aux jeunes la chance de participer à des activités de développement personnel et professionnel au sein du mouvement coopératif.

En 2007, la FHCC a accordé un soutien financier qui a permis à des jeunes qui désirent faire carrière dans le domaine d'assister à des programmes de leadership et d'engagement internationaux. On a donné un soutien dans le cadre des événements et des programmes suivants :

- *International Building Sustainable Co-operative Futures Conference* (Guelph, Ontario)
- *Emerging Co-op Leaders Program* (NASCO – Washington, DC)
- Assemblée générale annuelle de la FHCC (Winnipeg, Manitoba)

Notre déléguée à la *International Building Sustainable Co-op Futures Conference* partagera son expérience avec les jeunes et les membres de la FHCC lors de présentations et d'ateliers dans le cadre de l'assemblée annuelle de 2007.

Possibilités de placement

Les coopératives d'habitation, les fédérations, les associations d'employés et les sociétés de gestion des coopératives peuvent s'associer à des organismes gouvernementaux ou du domaine des coopératives pour financer des emplois pour les jeunes.

Dans le cadre du plan, nous continuerons à faire la promotion des programmes de financement de l'emploi actuellement en vigueur et à encourager la création d'emplois pour les jeunes. Voici certains programmes qui sont offerts actuellement.

- *Co-op Internship Experience Program* – programme d'emploi de 26 semaines financé par l'entremise de *On Co-op* et de Service Canada pour les jeunes de 16 à 29 ans. En 2006, on a créé, grâce au programme, des possibilités d'emploi dans cinq coopératives d'habitation, une fédération et une société de gestion des coopératives.
- Le programme EEC de Service Canada finance jusqu'à 100 % du salaire minimum provincial offert à un jeune de 15 à 30 ans qui occupe un poste au sein d'un organisme sans but lucratif pendant un maximum de 18 semaines en saison estivale.
- Les bureaux provinciaux d'emploi pour les jeunes offrent des programmes de partenariat en soutien à l'emploi en Colombie Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve et Labrador.
- Les coopératives d'habitation peuvent aider les jeunes à respecter les exigences en matière de bénévolat dans la collectivité fixées par les écoles secondaires et dont l'obtention du diplôme d'études secondaires est conditionnelle. Ces exigences existent dans la plupart des provinces.

4. Création d'un cheminement professionnel – éducation et formation

Il est aussi possible de créer des emplois dans le mouvement coopératif par l'entremise d'un cheminement professionnel reconnu. La FHCC a lancé des projets pour appuyer les jeunes dans

l'acquisition de compétences qui leur permettront de trouver un emploi dans le domaine des coopératives.

Offres de formation directes

La FHCC a adopté des mesures incitatives pour encourager les jeunes à participer à des programmes de gestion des coopératives, dont :

- la formation *Introduction to Co-op Housing Management*
- la Conférence sur la gestion coopérative
- les conférences de formation des associations d'employés.

On appuie la participation à ces programmes grâce à des rabais et à des bourses. Par exemple :

- quatre bourses ont été offertes à des jeunes pour leur permettre d'assister à *Introduction to Co-op Housing Management* en mars 2007, et trois d'entre elles ont été utilisées
- les frais d'inscription des jeunes substitués à l'assemblée annuelle ont été réduits de moitié, et les autres jeunes ont pu profiter de tarifs réduits
- on a offert des bourses équivalentes à la moitié des frais d'inscription aux conférences de formation des associations des employés des coopératives aux jeunes qui voulaient y assister
- les participants de moins de 30 ans ont pu s'inscrire gratuitement aux activités de formation de l'automne 2007 de la FHCC (deuxième inscription gratuite après le paiement des frais d'inscription du premier participant)

Élaboration d'un cheminement professionnel

Les jeunes qui doivent prendre une décision relative aux études ou au travail postsecondaire cherchent généralement un cheminement professionnel défini. Notre plan prévoit la présentation aux jeunes de possibilités en matière d'enseignement postsecondaire, de même que du nouveau projet d'accréditation en gestion des coopératives auquel la FHCC travaille actuellement.

Une formation de base en gestion des biens immobiliers est dispensée par les collèges communautaires ou les programmes de gestion des biens immobiliers offerts partout au pays, dont :

- le *Institute of Housing Management* (Humber College, Toronto, Ontario)
- la *Property Management Training Association* (Toronto, Ontario)
- l'Institut canadien de l'immeuble
- la *Sauder School of Management* – programme de gestion des biens immobiliers (*University of British Columbia*, Vancouver).

Programmes de bourses

Le mouvement coopératif remet également des bourses d'études. La *Peel Halton Co-operative Housing Federation* et la *Co-operative Housing Federation of Toronto* accordent des bourses d'études postsecondaires aux jeunes. À Terre-Neuve et Labrador, la *Newfoundland and*

Labrador Housing Corporation offre des bourses d'études postsecondaires aux enfants de membres qui reçoivent un soutien au logement. La *Canadian Co-operative Association* donne aussi des bourses aux étudiants inscrits à des programmes d'études supérieures.

Projet d'accréditation en gestion des coopératives de la FHCC

Grâce au projet d'accréditation en gestion des coopératives de la FHCC, on intégrera un volet « coopératives » aux programmes de formation en gestion des biens immobiliers afin de permettre aux employés des coopératives d'acquérir les compétences et l'expertise nécessaires pour gérer les coopératives d'habitation.

Une accréditation qui reconnaît la formation spécialisée reçue par les gestionnaires des coopératives d'habitation facilitera le recrutement de jeunes puisqu'elle indiquera que ces derniers sont des professionnels compétents. Le projet offrira un cheminement professionnel clairement défini aux jeunes que la gestion des coopératives intéresse.

5. Conclusion

La demande de formations en initiation à la gestion, le nombre croissant de jeunes délégués et l'utilisation des bourses offertes dans le cadre de divers programmes de formation prouvent que le mouvement de l'habitation coopérative réussit à attirer de nouveaux et jeunes gestionnaires.

La participation des jeunes au programme de parrainage pour les jeunes, au *Co-op Internship Experience Program* et aux conférences internationales du mouvement de l'habitation coopérative démontre que les jeunes envisagent la possibilité de faire carrière dans le domaine.

Ces éléments indiquent aussi que des efforts constants, déployés par l'intermédiaire de notre plan visant à promouvoir l'emploi chez les jeunes, auront des résultats positifs. Par contre, il nous sera impossible d'obtenir ces résultats sans l'apport de nos membres. La FHCC doit consolider cet appui afin de veiller à ce que les jeunes commencent dès maintenant à participer activement à la gouvernance et à la gestion du mouvement de l'habitation coopérative. Notre avenir en dépend.